

Offre de mission bénévole

Type de mission :

Trésorier du comité

Domaine d'action :

Finances

Description de la mission :

Sous la responsabilité du Secrétaire général du comité, le trésorier est responsable de la gestion financière du comité. Il veille à la bonne utilisation des ressources, dans le respect des valeurs, des règles comptables, fiscales et internes du SPF et de la réglementation associative. Il Contribue à la pérennité financière du comité.

1. Gestion financière

- Tenir la comptabilité du comité (recettes et dépenses)
- Gérer les comptes bancaires (suivi des soldes, rapprochements bancaires)
- Effectuer les paiements (factures, remboursements, aides financières)
- Encaisser et enregistrer les dons, cotisations et subventions

2. Suivi budgétaire

- Élaborer le budget prévisionnel du comité avec le secrétaire général
- Suivre l'exécution du budget et alerter en cas d'écart
- Participer aux décisions financières du bureau et du conseil de comité

3. Transparence et contrôle

- Présenter régulièrement la situation financière au bureau et aux bénévoles
- Préparer le rapport financier annuel
- Garantir la traçabilité des fonds et le respect des procédures internes
- Collaborer avec la fédération pour les contrôles et remontées comptables

4. Relations internes et externes

- Travailler en lien étroit avec le responsable du comité
- Être l'interlocuteur des partenaires financiers (banque, collectivités, fédération)
- Participer aux réunions de bureau et aux assemblées générales

Compétences et/ou formations requises :

- Adhésion aux valeurs de solidarité, neutralité et bienveillance.
- Rigueur, honnêteté et sens des responsabilités
- Organisation et méthode
- Capacité à expliquer simplement les chiffres
- Esprit d'équipe

Nombre de bénévole souhaité :

1

Durée de la mission :

Mission Régulière

Lieu d'exécution :

Romans sur Isère, Die, Montélimar, Pierrelatte.

Fréquence d'intervention :

1 à 2 journées par semaine à déterminer